

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans le secteur de l'édition en Grèce

2018/2240(BUD) - 22/11/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Eider GARDIAZABAL RUBIAL (S&D, ES) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation à hauteur de **2.308.500 EUR** en crédits d'engagement et de paiement, pour venir en aide à la Grèce confrontée à des licenciements dans le secteur de l'édition.

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) a vocation à fournir un soutien aux salariés licenciés et aux travailleurs indépendants en cessation d'activité en raison de modifications majeures de la structure du commerce mondial résultant de la mondialisation, en raison de la persistance de la crise financière et économique mondiale, ou en raison d'une nouvelle crise financière et économique mondiale, et à favoriser leur réinsertion sur le marché du travail.

Demande grecque: la Grèce a présenté une demande en vue d'obtenir une contribution financière du FEM, à la suite de licenciements intervenus dans le secteur économique de l'édition dans la région de l'Attique. La demande concerne **550 travailleurs licenciés**, parmi lesquels un grand nombre sont des femmes (41,82 %). 14,73 % des travailleurs licenciés sont âgés de plus de 55 ans et 1,6 % sont âgés de moins de 30 ans.

Dans la mesure où les licenciements survenus dans trois entreprises actives dans le secteur grec de l'édition devraient avoir **un effet négatif important sur l'économie locale**, les députés conviennent avec la Commission que les conditions fixées à l'article 4, paragraphe 1, point b), du règlement relatif au Fonds sont remplies et que la Grèce a droit, au titre de ce règlement, à une contribution financière d'un montant de 2.308.500 EUR, ce qui représente 60 % du coût total de 3.847.500 EUR.

Motifs des licenciements: selon la Grèce, les licenciements sont liés à la crise financière et économique mondiale, et plus particulièrement à ses effets sur l'économie grecque, notamment la baisse du PIB réel par habitant, la hausse du chômage, la baisse des salaires et des revenus des ménages et la rapide évolution numérique qui, associée à la réduction des dépenses publicitaires effectuées par d'importants annonceurs, transforme le secteur de l'édition, lequel est confronté à une baisse des recettes publicitaires et commerciales.

Le rapport souligne l'importance de **mesures actives sur le marché du travail** cofinancées par le FEM afin d'améliorer les chances de réinsertion de ces catégories vulnérables sur le marché du travail.

Ensemble de services personnalisés: les députés relèvent que la Grèce envisage **cinq types d'actions** en faveur des salariés licenciés faisant l'objet de la présente demande: i) orientation professionnelle et aide à la recherche d'emploi, ii) formation, reconversion et formation professionnelle en fonction des besoins du marché du travail, iii) contribution à la création d'entreprise, iv) allocation de recherche d'emploi et allocation de formation et v) incitations à l'embauche.

Les allocations et incitations financières, à savoir les incitations à l'embauche, les allocations de recherche d'emploi et les allocations de formation sont **proches du maximum de 35 %** fixé par le règlement FEM. Aucune mesure n'est prévue pour les jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET), bien que les taux de NEET restent élevés en Grèce.

Les députés soulignent que les allocations financières sont octroyées sous réserve de la participation active des bénéficiaires concernés et peuvent constituer une véritable incitation dans le contexte économique spécifique de la Grèce. Ils rappellent également que la conception de l'ensemble coordonné de services personnalisés devrait **anticiper les futures perspectives sur le marché du travail** et les compétences requises et être compatible avec la transition vers une économie économe en ressources et durable.